



EIPCCP

CONSULTER LES PEUPLES
AUTOCHTONES
SUR LA POLITIQUE RELATIVE AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES

JUILLET / ÉDITION #19

Bulletin d'information

SUR L'ENVIRONNEMENT, LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA CONSERVATION ET LA BIODIVERSITÉ

MIIN (MEEHN) GIIZIS
LUNE DES BAIES MÛRES

Réconcilier la conservation

Aanii, Hello, Bonjour,

Les journées chaudes arrivent, marquant le début d'une saison de croissance et de renouveau, et notre bulletin environnemental fleurit d'idées, d'initiatives et d'histoires nouvelles pour nourrir et protéger nos terres. L'été est là, et cette année, nous sommes impatients de discuter avec encore plus de femmes, de filles, de personnes bispirituelles et de personnes de diverses identités de genre autochtones de la politique relative aux changements climatiques.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE





MIIN (MEEHN) GIIZIS

Lune des baies mûres, Juillet

Cette saison nous fait cadeau de teintes vibrantes de l'été et du doux parfum des baies qui mûrissent. Miin giizis, connue sous le nom de lune des baies mûres pour la Nation anishinaabe, est à l'image de la douceur. Lorsque nous cueillons les baies, nous devons le faire avec douceur et prudence, en naviguant entre leurs épines. Nous pouvons nous aussi naviguer à travers les défis de la vie et profiter de la récolte.



CPAPCC : PHASE 4

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a amorcé la phase 4 de son projet intitulé Consulter les peuples autochtones sur la politique relative aux changements climatiques (CPAPCC). Ce projet vise à faire entendre les voix et les points de vue des femmes autochtones, des filles, des personnes bispirituelles et des personnes de diverses identités de genre autochtones dans le paysage de la politique relative aux changements climatiques, en reconnaissant les connaissances et les expériences uniques de ces








Première Nation de la rivière Blueberry



personnes. Le projet CPAPCC permet d'intégrer plus facilement les points de vue, les valeurs, les expériences vécues et les visions du monde des Inuits, des Métis et des Premières Nations dans la stratégie plus vaste du Canada en matière de changements climatiques.

Le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques** comprend le « plan collectif pour faire croître l'économie du pays tout en réduisant les émissions et en développant nos capacités d'adaptation face à l'évolution du climat » du Canada. Le cadre cerne plusieurs **domaines thématiques** d'action collective pour lutter contre les changements climatiques, notamment l'exploitation forestière, l'agriculture et les déchets, l'adaptation et la résilience face au climat, les technologies propres, l'innovation et les emplois, ainsi que les parcs et aires protégées. Au cours des trois dernières années, par l'intermédiaire du projet CPAPCC, l'AFAC a surtout axé ses activités sur l'adaptation et la résilience face au climat. Au cours de la phase actuelle, nous mettrons l'accent sur les parcs et les aires protégées, en particulier sur la façon dont l'objectif du Canada de « conserver 30 % de ses zones marines et côtières d'ici 2030 » aiderait à renforcer la résilience face à la variabilité du climat et au changement climatique.




En plus de nos bulletins mensuels, notre équipe continue de consulter des représentants communautaires, des aînés, des jeunes, des intervenants et d'autres organismes autochtones, par l'intermédiaire de ce qui suit :

-  **Notre enquête nationale annuelle**
-  **Des séances de consultation**
-  **Des associations provinciales, territoriales et régionales**
-  **La mise à jour de notre trousse d'outils**
-  **Recherche primaire et secondaire**

Chaque initiative vise à comprendre le rôle que jouent les femmes, les filles, les personnes bispirituelles et les personnes aux identités de genre diverses autochtones dans l'échange de connaissances écologiques traditionnelles et dans la détermination des stratégies d'adaptation aux changements climatiques que celles-ci déploient partout au Canada.



Restez au courant de notre projet en consultant le site Web du projet CPAPCC et en suivant l'Association des femmes autochtones du Canada sur les médias sociaux :

-  [**@nwac_canada**](#)
-  [**Association des femmes autochtones du Canada**](#)
-  [**@NWAC_CA**](#)



Au cours de la phase actuelle, nous mettrons l'accent sur les parcs et les aires protégées, en particulier sur la façon dont l'objectif du Canada de « conserver 30 % de ses zones marines et côtières d'ici 2030 »

Afin d'en savoir plus sur le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques du gouvernement du Canada, cliquez ici ou visitez le site Web du gouvernement du Canada.



DROITS AUTOCHTONES DANS LE DOMAINE DE LA CONSERVATION : UNE CONVERSATION CRUCIALE

Étant donné la sensibilisation croissante aux questions environnementales et à leur interdépendance avec la santé et les moyens de subsistance de l'humain, les efforts de conservation sont plus évidents que jamais. Il est inhabituel de voir ces efforts comme une menace pour tout être vivant. Après tout, ils existent pour protéger nos terres, nos animaux et nos écosystèmes. Cependant, c'est possible, et ce fut le cas avec le modèle de conservation le plus populaire au monde : **la conservation protectionniste**. Ce n'est pas le modèle lui-même qui soulève des préoccupations; c'est plutôt sa mise en œuvre. Selon le **Rapport de 2023 sur le monde autochtone**, de nombreuses initiatives protectionnistes menées par l'État ne protègent pas les droits des peuples autochtones, car elles négligent la consultation éthique et la collaboration avec les gardiens originaux de la terre qu'il souhaite protéger. Il peut en découler des conséquences violentes. Par exemple, le peuple autochtone Tharu du Népal a été **expulsé de ses terres** pour créer deux parcs nationaux, un projet soutenu par des organisations internationales de conservation comme le Fonds mondial pour la nature. En outre, selon **une étude récente**, les efforts de conservation qui sont menés principalement par les communautés locales et les peuples autochtones ou en partenariat avec ceux-ci sont **plus efficaces**.

De nombreuses initiatives protectionnistes menées par l'État ne protègent pas les droits des peuples autochtones, car elles négligent la consultation éthique et la collaboration avec les gardiens originaux de la terre qu'il souhaite protéger.





Le Cadre pancanadien reconnaît la résilience des écosystèmes sains et biologiquement diversifiés face aux répercussions des changements climatiques. Par l'intermédiaire d'une collaboration avec les communautés autochtones et du transfert de **connaissances écologiques traditionnelles**, le gouvernement du Canada continue d'élaborer des stratégies scientifiques pour la protection des écosystèmes terrestres et marins.

Ce sont les femmes et les filles autochtones qui sont les plus vulnérables dans ces circonstances. En tant que principales fournisseuses de soins aux familles dans leurs communautés, elles sont confrontées à des défis qui recoupent le genre, l'origine ethnique et la culture. Les femmes et les personnes aux diverses identités de genre autochtones possèdent des systèmes de connaissances uniques dont la science coloniale **ne peut tenir compte** sans consulter de façon éthique ces groupes. Faute d'agir ainsi, on ne fera que renforcer l'oppression, la discrimination et la colonisation.

« [...] il est préférable pour l'environnement de permettre aux peuples autochtones de gérer leurs propres terres que d'ignorer leurs droits ».

C'est pourquoi la réconciliation est essentielle à la politique relative aux changements climatiques. Les peuples autochtones doivent faire partie de la discussion. Des mouvements comme Land Back, des manifestations contre les pipelines, l'enquête sur les femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées se recoupent tous et font ressortir la nécessité d'avoir des discussions plus larges sur le colonialisme, la justice environnementale, les droits de la personne et le développement durable.





PREMIÈRE NATION DE LA RIVIÈRE BLUEBERRY : UNE ÉTUDE DE CAS SUR LA COLLABORATION EN MATIÈRE DE CONSERVATION

En octobre 2021, la Première Nation de la rivière Blueberry, en Colombie-Britannique, a célébré la conclusion d'**une entente historique** qui renforçait ses droits au titre du Traité no 8. Dans la décision d'un tribunal, on a conclu que le gouvernement provincial avait, pendant des décennies, mis en valeur du gaz naturel sans l'approbation de la communauté, ce qui a eu des répercussions dévastatrices. Aux termes de l'entente sur la restauration des terres, le gouvernement provincial et la Première Nation de la rivière Blueberry suivent une approche axée sur le partenariat en matière de gestion des terres, de l'eau et des ressources.

En 2023, il a été décidé que la Première Nation recevra **87,5 millions de dollars sur trois ans** en plus d'une occasion de tirer des avantages accrus. Les membres de la communauté sont déterminés






à l'égard de la restauration écologique de leurs terres par l'intermédiaire de ce que l'on connaît sous le nom d'« approche à double perspective », qui unit les connaissances traditionnelles écologiques autochtones et la science occidentale. Ils possèdent une équipe formée de professionnels qualifiés, de membres de la communauté et d'experts écologiques traditionnels qui travaillent en collaboration.

► **« Cette entente représente un pas important vers la réconciliation »**

- **KATRINE CONROY**,
Ministre des Forêts, des Terres,
des Opérations relatives aux
ressources naturelles et du
Développement rural.



En mai 2024, la communauté a formé plus de 75 membres sur divers aspects du projet de restauration, notamment :

-  La restauration terrestre, routière et sismique
-  La restauration des fleuves, des cours d'eau et des milieux humides
-  La connectivité de l'habitat faunique
-  Des projets de semences et de pépinières indigènes
-  Des programmes culturels visant à faciliter le transfert de connaissances entre générations

Ce projet de plusieurs millions de dollars, en plus d'appuyer les membres de la communauté touchée, fait progresser la **stratégie relative aux changements climatiques** de la province.

ACTION CLIMATIQUE PAR LA RÉCONCILIATION : UNE VOIE À SUIVRE

Cette collaboration entre la Première Nation de la rivière Blueberry et la province de la Colombie-Britannique pourrait servir d'exemple de la façon dont l'engagement à l'égard de la réconciliation est un engagement envers la gérance de l'environnement, envers la remise en état de la biodiversité et envers l'action climatique. C'est pourquoi il est essentiel de consulter les peuples autochtones sur la politique relative aux changements climatiques pour créer un avenir durable. Créer un monde sain et habitable pour les sept prochaines générations.

En janvier dernier, 27 nouveaux efforts de conservation et de restauration dirigés par des Autochtones ont été déployés dans l'ensemble du Canada, dont beaucoup ont été menés en priorité par des femmes autochtones. **Cliquez ici pour en savoir plus.**

OUTILS ET RESSOURCES

Au-delà de la conservation : Boîte à outils pour une collaboration respectueuse avec les peuples autochtones – Panier de connaissance de l'IPCA (en anglais seulement)